



DEMANDE DE TRANSFERT D'ABONNEMENT

Abonnement n° :

Vente ☐ (fournir acte notarié + carte d'identité)

Changement de locataire ☐ (bail + carte d'identité)

Propriété concernée par la demande

N° et rue :

Code postal : Commune :

Propriétaire (en cas de location)

Société (libellé et SIRET)

Nom Prénom

Adresse

Téléphone

Titulaire actuel de l'abonnement

Société (libellé et SIRET)

Nom Prénom

Date de naissance : Lieu : Dpt :

Nouvelle adresse

N° et rue :

Code postal : Commune :

Téléphone : Date de départ :

Nouvel abonné (extrait KBIS pour les professionnel)

Société (libellé et SIRET) :

M. MME Nom Prénom

Nom de jeune fille :

Date de naissance : Lieu : Dpt :

M. MME Nom Prénom

Nom de jeune fille :

Date de naissance : Lieu : Dpt :

Téléphone : email :

Domicilié à (si adresse différente de l'immeuble concerné)

N° et rue :

Code postal : Commune :

Date d'arrivée : ☐

Prend la qualité d'abonné en tant que : propriétaire ☐

locataire ☐

Maison secondaire ☐ Professionnel ☐ Autre (jardin....) ☐

Relevé du compteur d'eau

L'index du compteur d'eau réputé relevé contradictoirement à la date d'effet de la résiliation est dem³ d'eau.

Le présent contrat est soumis aux clauses et conditions contractuelles existantes ou à venir ainsi qu'aux règlements de service des eaux. Suite à ma demande d'abonnement, je certifie avoir consulté le règlement du service de l'eau disponible sur le site internet www.saeppo.fr. Je bénéficie d'un délai de rétractation de 14 jours à compter de la signature de la présente demande. Au cas où je me rétracterais, je m'engage à m'acquitter de l'eau consommée entre ma demande de souscription et ma rétractation.

Le....., à.....	Le....., à.....
Signature de l'abonné sortant (précédée de la mention manuscrite « Bon pour accord »)	Signature de l'abonné entrant (précédée de la mention manuscrite « Bon pour accord »)

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à traiter votre demande. Les destinataires des informations sont les agents techniques et administratifs du SAEPPD dans la limite de leurs attributions respectives.